

DESCRIPTIF POUR APPEL D'OFFRES

MUR MOBILE ACOUSTIQUE ACOPLAN Modèle type_M monodirectionnel

Données techniques des modèles	Type M
Suspension mécanique	Monodirectionnelle
Parements	19 mm
Epaisseur des éléments	de 90 à 120 mm
Hauteur maximum	environ 4500 mm
Largeur des éléments	de 750 à 1300 mm
Atténuation acoustique	de 40 à 57 dB Rw
Poids : kg/m ² de cloison	de 26 à 70
Portes intégrées (simples ou doubles)	oui

Le mur mobile plein ACOPLAN type_M est composé d'éléments plans indépendants, coulissants dans un rail supérieur et sans marquage au sol. La zone de rangement des panneaux se fait dans l'axe du rail.

L'épaisseur des éléments varie de 90 à 120 mm selon la solution choisie.

L'indice d'affaiblissement acoustique est à définir en dB Rw selon la physionomie du lieu et les besoins des utilisateurs.

Les rails sont en aluminium thermo-laqué RAL 9010 ou en acier brut pour les grandes hauteurs et normes coupe-feu. Fixation sous un support existant rigide et stabilisé (hors présent lot) à l'aide de tiges filetées et barrettes de mise à niveau. Les éléments sont constitués d'une ossature métallique et de deux parements en panneaux de particules (agglomérés).

Les panneaux justifient d'une résistance au feu classés M1 ou M3 de haute densité (de 650 à 750 kg/m³ selon fabricant) et d'épaisseur 19 mm fini maximum. Ils sont démontables afin d'assurer l'entretien et leur remplacement éventuel sur place.

Remplissage intérieur : laine de roche haute densité M0 et plaque bitumeuse (selon la solution acoustique retenue). Système de roulement : suspendu par un **chariot monodirectionnel**.

ÉTANCHEITE PERIPHERIQUE :

Verticalement, des profils visibles ou encastrés en aluminium anodisé ou thermo-laqué assureront la protection des chants. Leurs formes concave/convexe permettent par leur emboîtement l'alignement et la stabilité des éléments.

Des joints souples complèteront l'étanchéité. Aucune visserie ne sera apparente sur les parements.

Horizontalement, des plinthes télescopiques mobiles (haute et basse) comportant des joints souples complèteront l'étanchéité de chaque élément. Leur mouvement sera commandé par l'intermédiaire d'un mécanisme interne appelé pantographe.

Une manivelle indépendante de l'élément permettra l'éjection ou la rétraction de ces plinthes pour le modèle manuel.

La pression exercée par le pantographe est de 120 kg/ml.

La course des plinthes oscille entre 20 et 40 mm afin de compenser les éventuelles déclivités du sol.

Verrouillage : afin d'assurer le verrouillage total du mur, le dernier élément disposera d'une partie télescopique manœuvrée par manivelle indépendante. Sa course et sa pression seront réglables sur chantier.

Raccordements muraux : à chaque extrémité seront mis en place deux profils d'ajustement fixes assurant l'étanchéité phonique.

OPTIONS et VARIANTES :

Revêtements : mélaminé, stratifié 9/10°, brut à peindre, PVC, placages bois véritables, tissu molletonné, etc....

Porte incorporée dans un élément de même constitution que l'élément standard, avec ou sans barre de seuil.

Elle disposera d'un mécanisme d'éjection automatique des plinthes télescopiques et d'une sécurité de blocage du vantail lors du déplacement de l'élément porte :

- porte à 1 vantail : largeur de l'élément 1200 avec un passage libre 900.

- porte à 2 vantaux : largeur de l'élément 2400 avec un passage libre 1900 (sans meneau central).

- porte à fixation murale : de même constitution que l'élément standard, elle sera fixée à l'extrémité de la cloison.

Oculus : intégration d'une fenêtre dans un élément (nous consulter pour connaître les dimensions maximales).

Joints creux : les profils verticaux seront encastrés. Les chants sont plaqués et apparents.

Thermo laquage : un coloris de la gamme RAL sera appliqué sur les rails, sur demande.

Cache-rail : un coffrage permettra la mise en place de joues de calfeutrement du rail et de ses accessoires de suspension.

Motorisations électriques : semi-automatique (fermeture des plinthes uniquement).

Absorption acoustique : revêtement perforé requis pour atténuer la résonance d'une pièce.

Coupe-feu : panneaux constitués de joints intumescent pour pare-flammes 1/2 heure ou 1 heure.